

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2827

6 décembre 2007

SOMMAIRE

A.B. Hôtels S.A.	135691	IMMOBILIERE Henri WEISS s.à.r.l.	135651
Acquatica S.A.	135696	Intefin S.A.	135676
Agence Immobilière PEIFFER-SCHMIT, s.à r.l.	135683	Jade Management Holding S.à r.l.	135659
Armaca Invest S.A.H.	135684	Jade Management Holding S.à r.l.	135653
Art Divin S.à r.l.	135694	Jade Management Holding S.à r.l.	135656
Babcock & Brown BBGP (Sweden) S.à.r.l.	135693	Kianka S.A.H.	135685
Berwick Holding S.A.	135686	Koch Chemical Technology International S.à r.l.	135693
Boobsy Corp. S.A.	135695	KPI Retail Property 33 S.à r.l.	135653
Brown River S.à r.l.	135651	Limanon Investments S.à r.l.	135694
Capitalia Investment Management S.A.	135692	Limpertsberg Grund und Boden S.A. ...	135685
Chippewa S.A.H.	135683	Linwood Holding S.A.	135652
Clairefontaine Invest S.A.H.	135687	Mansana Investments S.à r.l.	135695
Courte Echelle S.A.	135650	Medinvest International (Invecom Manage- ment) S.C.A.	135686
Dalwood S.A.	135681	Onslow S.à r.l.	135696
Datacenter Luxembourg SA	135680	Park Capital Holding S.A.	135673
DB Financials Group S.A.	135677	Pension Beim Rosa G.m.b.H.	135651
Effen Investment S.A.	135692	PE & PE S. à r. l.	135679
E-Marketing Europe, S.à.r.l.	135650	Projektierung und Planungsgesellschaft Echternach S.A.	135684
Fancy S.A.	135673	Promoscents Holding S.A.	135650
Fang S.A.	135675	Retail Properties Investment Trust B S.à r.l.	135652
Fincompas S.A.	135674	Riverside European Combi Participations S.à r.l.	135652
Finghold S.A.	135673	RPIT B S.à r.l.	135652
Fläkt Woods Finance (Luxembourg) Sàrl	135691	Sensata Management Company S.A.	135688
Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg	135677	Société Générale des Assaisonnements S.A.	135674
Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg	135676	Société Immobilière Privée S.A.	135693
Gardula Invest S.A.	135692	Sopoka S.A.	135694
Geam S.A.	135676	Tiger Holding S.à r.l.	135695
Giolu S.A.	135679	VieVestment Group S.A.	135677
Globetrend S.à r.l.	135650	Walterstuff s.à r.l.	135652
Heinen Frères et Cie Sàrl	135691	Yellow Star Holding SA	135694
Hesper Grund und Boden S.A.	135679		
Hua Yuan S.à r.l.	135675		

Globetrend S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 4.097.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007132647/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00585. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Courte Echelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 84.285.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007132648/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00577. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

E-Marketing Europe, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1323 Luxembourg, 12, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 103.967.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007132649/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2007, réf. LSO-CK00578. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070153117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2007.

Promoscents Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 87.193.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007133787/1429/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03859. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070154616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2007.

Brown River S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 87.736.

—
Acte Constitutif publié à la page 59155 du Mémorial C n ° 1233 du 22 août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Dercksen.

Référence de publication: 2007133786/1459/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01738. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070154852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2007.

Pension Beim Rosa G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9689 Tarchamps, 12, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.165.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PENSION BEIM ROSA G.m.b.H.

Signature

Référence de publication: 2007134559/557/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07526. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

IMMOBILIERE Henri WEISS s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 34, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.842.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

IMMOBILIERE HENRI WEISS s.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2007134552/557/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07519. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Riverside European Combi Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.519.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007134553/212/12.

(070155460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Walterstuff s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9690 Watrange, 4, rue Abbé Welter.
R.C.S. Luxembourg B 97.790.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

WALTERSTUFF s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007134560/557/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07528. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

**RPIT B S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Retail Properties Investment Trust B S.à r.l.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 112.978.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 octobre 2007.

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2007134574/206/14.

(070155221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Linwood Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 47.994.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 octobre 2007

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social du 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Messieurs René Faltz et Thomas Felgen, tous deux administrateurs, ont informé l'Assemblée de leur nouvelle adresse professionnelle, au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

L'Assemblée a réélu Messieurs Lennart Stenke, René Faltz et Thomas Felgen, demeurant professionnellement au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Monsieur Lennart Stenke fut réélu Administrateur-délégué de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

L'Assemblée a décidé de réélire SERVER GROUP EUROPE S.A., ayant son siège social au 6, rue Heine L-1720 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007134575/263/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01992. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2007.

**Jade Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KPI Retail Property 33 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.859.

In the year two thousand and seven, on the sixth of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP INVESTMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.795, here represented by Corinne Petit, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 6 September 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l., (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.859, incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, dated 13 May 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 August 2006. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company from KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l. into JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 1 of the Company's articles of incorporation, which now reads as follows:

« **Art. 1. Form - Corporate name.** There exists a company under the name of JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).»

Third resolution

The sole shareholder decides to change the par value of the Company's shares from EUR 50.- to EUR 1.-, the share capital of EUR 12,500.- being thereafter represented by 12,500 shares having a par value of EUR 1.- each.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to (i) create two different classes of shares, referred to as the class A shares (the «Class A Shares») and the class B shares (the «Class B Shares»), each having a par value of one euro (EUR 1.-) and (ii) convert the existing 12,500 shares numbered 1 to 12,500 into Class A Shares.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of eight hundred and ninety-three thousand three hundred and eighteen euro (EUR 893,318.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to nine hundred and five thousand eight hundred and eighteen euro (EUR 905,818.-) by the issue of six hundred and forty-three thousand three hundred and eighteen (643,318) Class A Shares and two hundred and fifty thousand (250,000) Class B Shares, having each a par value of one euro (EUR 1.-), with the same rights and obligations as the existing shares.

The six hundred and forty-three thousand three hundred and eighteen (643,318) new Class A Shares and two hundred and fifty thousand (250,000) new Class B Shares have been subscribed by BGP INVESTMENT S.à r.l., prenamed, paid up by a contribution in kind consisting of approximately one per cent (1%) of the share capital of Wohnungsbaugesellschaft JADE mbH, a limited liability company incorporated under the laws of Germany, with registered office in Lessingstrasse 2, 26382 Wilhelmshaven, registered in the commercial register of the local court in Oldenburg under HRB 130003 held by BGP INVESTMENT S.à r.l. represented by one share, having a nominal value of six thousand euro (EUR 6,000.-), one share, having a nominal value of six thousand euro (EUR 6,000.-) and one partial share, having a nominal value of five thousand euro (EUR 5,000.-) valued to the total amount of eight hundred and ninety-three thousand three hundred and eighteen euro (EUR 893,318.-).

The total contribution of eight hundred and ninety-three thousand three hundred and eighteen euro (EUR 893,318.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Sixth resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, article 5 § 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 5.1.** The corporate capital is fixed at nine hundred and five thousand eight hundred and eighteen euro (EUR 905,818.-) represented by six hundred and fifty-five thousand eight hundred and eighteen (655,818) class A shares (the «Class A Shares») and two hundred and fifty thousand (250,000) class B shares (the «Class B Shares») of one euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and the Class B Shares are collectively referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders.»»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eleven thousand euro (EUR 11,000.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le six septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.795, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 septembre 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l. (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.859, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, en date du 13 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 août 2006. Les statuts n'ont pas été amendés depuis la constitution.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société de KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l. au profit de JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé par les présentes une société sous la dénomination de JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l., qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, (ci-après la «Loi») ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Troisième résolution

L'associé unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 50,- à EUR 1,-, le capital social de EUR 12.500,- étant ainsi ci-après représenté par 12.500 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1,- chacune.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de (i) créer deux catégories différentes de parts sociales, désignées comme les parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et les parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), chacune ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et (ii) de convertir les 12.500 parts sociales existantes portant les numéros 1 à 12.500 en Parts Sociales de Catégorie A.

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de huit cent quatre-vingt-treize mille trois cent dix-huit euros (EUR 893.318,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à neuf cent cinq mille huit cent dix-huit euros (EUR 905.818,-) par l'émission de six cent quarante-trois mille trois cent dix-huit (643.318) Parts Sociales de Catégorie A et deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales de Catégorie B, ayant une valeur nominale un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les six cent quarante-trois mille trois cent dix-huit (643.318) nouvelles Parts Sociales de Catégorie A et deux cent cinquante mille (250.000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B ont été souscrites par BGP INVESTMENT S.à r.l., prénommée, payé par un apport en nature consistant en approximativement un pour cent (1%) du capital social de Wohnungsbaugesellschaft JADE mbH, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois allemandes, ayant son siège social à Lessingstrasse 2, 26382 Wilhelmshaven, immatriculée auprès du Registre commercial de la cour local de Oldenburg sous le numéro HRB 130003 détenu par BGP INVESTMENT S.à r.l., représenté par une part sociale, ayant une valeur nominale de six mille euros (EUR 6.000,-), une part sociale, ayant une valeur nominale de six mille euros (EUR 6.000,-) et une part sociale partielle ayant une valeur nominale de cinq mille (EUR 5.000,-) euros, évalués à un montant total de huit cent quatre-vingt treize mille trois cent dix-huit euros (EUR 893.318,-).

L'apport total de huit cent quatre-vingt treize mille trois cent dix-huit euros (EUR 893.318,-) sera intégralement alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Sixième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'article 5§1 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à neuf cent cinq mille huit cent dix-huit euros (EUR 905.818,-), représenté par six cent cinquante-cinq mille huit cent dix-huit (655.818) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B sont désignées collectivement comme les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont collectivement désignés comme les «Associés».)»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à onze mille euros (EUR 11.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg. Les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

135656

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, LAC/2007/26142. — Reçu 8.933,18 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007135639/5770/157.

(070157655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Jade Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.859.

In the year two thousand and seven, on the sixth of September.

Before US Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

BGP INVESTMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.795, here represented by Corinne Petit residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 6 September 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l. (formerly KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l.), (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.859, incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, dated 13 May 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 August 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended since pursuant to a deed of the undersigned notary dated 6 September 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of ninety-four thousand one hundred and eighty-two euro (EUR 94,182.-), so as to raise it from its present amount of nine hundred and five thousand eight hundred and eighteen euro (EUR 905,818.-) up to one million euro (EUR 1,000,000.-) by the issue of forty-four thousand one hundred and eighty-two (44,182) Class A Shares and fifty thousand (50,000) Class B Shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

The forty-four thousand one hundred and eighty-two (44,182) Class A Shares and fifty thousand (50,000) Class B Shares have been subscribed by BGP INVESTMENT S.à r.l., prenamed, paid up by a contribution in kind consisting of approximately twenty-three point two percent (23,2%) of the share capital of WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH, a limited liability company incorporated under the laws of Germany, with registered office in Lessingstrasse 2, 26382 Wilhelmshaven, Germany, registered in the commercial register of the local court in Oldenburg under HRB 130003 held by BGP INVESTMENT S.à r.l. represented by one partial share, having a nominal value of three hundred ninety-four thousand four hundred euro (EUR 394,400.-) valued to the total amount of twenty million seven hundred and twenty-four thousand nine hundred and seventy-one euro (EUR 20,724,971.-).

The total contribution of twenty million seven hundred and twenty-four thousand nine hundred and seventy-one euro (EUR 20,724,971.-) will be allocated as follows: (i) as regards to the forty-four thousand one hundred and eighty-two (44,182) new Class A Shares, forty-four thousand one hundred and eighty-two euro (EUR 44,182.-) is allocated to the Company's share capital and twenty million twenty-nine thousand three hundred and forty-six euro (EUR 20,029,346.-) to the Company's share premium account and (ii) as regards to the fifty thousand (50,000) new Class B Shares, fifty thousand euro (EUR 50,000.-) is allocated to the Company's share capital and six hundred and one thousand four hundred and forty-three euro (EUR 601,443.-) to the Company's share premium account.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

135657

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 5 § 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 5.1** . The corporate capital is fixed at one million euro (EUR 1.000.000.-) represented by seven hundred thousand (700,000) class A shares (the «Class A Shares») and three hundred thousand (300,000) class B shares (the «Class B Shares») of one euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and the Class B Shares are collectively referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders».)»

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that, as far as the contribution of the shares of WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH are concerned, the present deed concerns an increase of the share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind from another Luxembourg company consisting of 23,2% of the shares of a company having its registered office in an European Union Member State and that further to such increase the Luxembourg company will hold 80% of the foreign company, the Company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4-2 of the Luxembourg law of 29th December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

All the conditions as set forth by Article 4-2 of the law of 29th December 1971, as amended, are met in order to exempt the contribution of the shares in WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH from the capital contribution duty.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to five thousand five hundred euro (EUR 5,500.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le six septembre.

Par-devant Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.795, ici représentée par Corinne Petit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 6 septembre 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l. (anciennement KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l.), (ci-après la «Société») une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.859, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, en date du 13 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 août 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés depuis suivant un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de quatre-vingt-quatorze mille cent quatre-vingt deux euros (EUR 94.182,-), afin de le porter de son montant actuel de neuf cent cinq mille huit cent dix-huit euros (EUR 905.818,-) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'émission de quarante-quatre mille cent quatre-vingt-deux (44.182) parts sociales de catégorie A et de cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les quarante-quatre mille cent quatre-vingt-deux (44.182) parts sociales de catégorie A et les cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B ont été souscrites par BGP INVESTMENT S.à r.l., prénommée, payées par un apport en nature consistant en approximativement vingt-trois virgule deux pour cent (23.2%) du capital social de WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois allemandes, ayant son siège social à Lessingstrasse 2, 26382 Wilhelmshaven, Allemagne, immatriculée auprès du Registre commercial de la cour local de Oldenburg sous le numéro HRB 130003 détenu par BGP INVESTMENT S.à r.l., représenté par une part sociale partielle ayant une valeur nominale de trois cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents euros (EUR 394.400,-), évalué à un montant total de vingt millions sept cent vingt-quatre mille neuf cent soixante et onze euros (EUR 20.724.971,-).

L'apport total de vingt et un millions sept cent trente-sept mille cent euros (EUR 21.737.100,-) sera alloué comme suit: (i) quarante-quatre mille cent quatre-vingt-deux (44.182) parts sociales de catégorie A, quarante-quatre mille cent quatre-vingt-deux euros (EUR 44.182,-) seront alloués au capital social de la Société et vingt million vingt-neuf mille trois cent quarante-six euros (EUR 20.029.346,-) seront alloués au compte de prime d'émission de la Société et (ii) quant aux cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B, cinquante mille euros (EUR 50.000,-) seront alloués au capital social de la Société et six cent un mille quatre cent quarante-trois euros (EUR 601.443,-) seront alloués au compte de prime d'émission de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'article 5§1 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5.1** Le capital social de la Société est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) représenté par sept cent mille (700.000) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A») et trois cent mille (300.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») de un euro (EUR 1,-) chacune (les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B sont désignées collectivement comme les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont collectivement désignés comme les «Associés.»»

Demande d'exonération du droit d'apport

Considérant que, dans la mesure où l'apport des parts sociales de WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH est concerné, le présent acte correspond à une augmentation de capital d'une société luxembourgeoise par un apport en nature fait par une autre société luxembourgeoise consistant en l'apport de 23,2% des parts sociales d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, et que suite à cet apport la Société détiendra 80% dans cette société étrangère, la Société demande donc expressément l'exonération du paiement du droit d'apport sur la base de l'article 4-2 de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui autorise le recouvrement du droit d'enregistrement sur la base d'un taux forfaitaire dans pareil cas.

Toutes les conditions prévues à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, sont ici réunies afin d'exempter l'apport des parts de WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT JADE mbH du droit d'apport.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, LAC/2007/26144. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007135645/5770/152.

(070157655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Jade Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.859.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BGP INVESTMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.795, here represented by Corinne Petit residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 11 September 2007; and

2) ORC HEIDI HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 124.976, here represented by Corinne Petit residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 11 September 2007.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole shareholders of JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l. (formerly KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l.), (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.859, incorporated pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, dated 13 May 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 August 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended since pursuant to a deed of the undersigned notary dated 6th September 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders' meeting resolves to fully restated the Company's articles of incorporation, which will be ready as follows:

«Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name JADE MANAGEMENT HOLDING, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law») and by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers (as defined under article 11.1 of the Articles) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at one million euro (EUR 1,000,000.-) represented by seven hundred thousand (700,000) shares of class A (the «Class A Shares», their holders being referred to as the «Class A Shareholders») with a par value of one euro (EUR 1.-) each, three hundred thousand (300,000) shares of class B (the «Class B Shares», their holders being referred to as the «Class B Shareholders») with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares' indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 No Shareholder shall do, or agree to do, any of the following:

7.1.1 sell, transfer, dispose of, assign, pledge, mortgage, charge or otherwise encumber any Share or interest in any Shares;

7.1.2 grant an option, right or interest over any Shares or any interest in any Shares;

7.1.3 enter into a trust agreement or similar arrangement in respect of any Share or interest in any Shares pursuant to which the economic interest in such Share or interest in any Shares is transferred to a third party; or

7.1.4 agree to any of this aforesaid.

Art. 8. Permitted Transfers.

8.1 Notwithstanding article 7 and subject to the provision of the Law, each Investor may:

8.1.1 transfer all or part of its Shares to an Affiliate pursuant to article 8.4 below;

8.1.2 transfer all or part of its Shares to another Investor following the exercise of a pre-emption right pursuant to article 9 below;

8.1.3. transfer all or part of its Shares to another Investor;

8.1.4 transfer all or part of its Shares to a Third Party Buyer provided it has complied with the provisions of articles 9 and 10 below.

8.2 Notwithstanding article 7 above, the Class B Investors may:

8.2.1. transfer their Shares to any party with the prior written consent of the A Shareholders;

8.2.2. transfer their Shares to another B Investor;

8.2.3. transfer their Shares to the A Shareholders.

8.3 Notwithstanding article 7 above, the Class A Shareholders may:

8.3.1. transfer their Shares to any party with the prior written consent of the Class B Shareholders;

8.3.2 transfer their Shares to another Class A Shareholder or to a Related BGP Fund (subject to the provisions applicable for Affiliates as set out in article 8.4); provided in each case that the provisions of article 9 are complied with.

8.4 Notwithstanding article 7 above and subject to the execution of an accession agreement to any shareholders' agreement, each Shareholder may transfer all or part of its Shares to an Affiliate provided that any Affiliate holding Shares shall immediately retransfer its Shares to a person who is an Affiliate if it ceases to be an Affiliate of the Shareholders.

Art. 9. Pre-emptive rights.

9.1 If a Shareholder (the «Selling Shareholder») wishes to transfer all or part of its Shares to a Third Party Buyer, it shall first make an offer to the other Shareholders (the «Remaining Shareholders») in a written notice (the «Transfer Notice») and to the Company setting out the details of the shares being offered (the «Offered Shares») and the price for the Offered Shares and any other terms such as effective date, liability for representations and warranties and indemnities, release of the purchase price under escrow arrangements if applicable which the Selling Shareholder is willing to accept (together the «Terms»).

9.2 The Remaining Shareholders shall, within 30 Business Days of receipt of the Transfer Notice (the «Offer Deadline»), either:

9.2.1 serve a written notice on the Selling Shareholder accepting the offer on the Terms of the Transfer Notice (an «Acceptance Notice»); or

9.2.2 serve a written notice on the Selling Shareholder refusing the offer comprised in the Transfer Notice.

9.3 Where all Remaining Shareholders serve an Acceptance Notice (the «Electing Shareholders») each Electing Shareholder shall take a transfer of that proportion of the Offered Shares that the proportion of Shares held by each Electing Shareholder bears to the total number of Shares held by all Electing Shareholders and the Selling Shareholder shall transfer such Offered Shares accordingly. Where some but not all Remaining Shareholders serve an Acceptance Notice, the Electing Shareholders shall have the right to exercise an Acceptance on a pro-rata basis also with respect to such Remaining Shareholder's entitlement within a time period of additional ten (10) Business Days following the Offer Deadline.

9.4 If none of the Remaining Shareholder serves an Acceptance Notice or fails to respond to the Transfer Notice by the Offer Deadline, the Selling Shareholder, subject to compliance with article 9.5 below, shall be free to sell to a Third Party Buyer on the Terms or on terms and conditions more favourable to the Selling Shareholder for a period of up to three (3) months from the Offer Deadline (the «Sale Period»).

9.5 If the Selling Shareholder is unable to procure a sale of all Offered Shares pursuant to article 9.3 during the Sale Period, the Selling Shareholder may either:

9.5.1 withdraw the offer to sell the Offered Shares by delivering a notice of withdrawal to the Company; or

9.5.2 serve a further Transfer Notice (the «Subsequent Transfer Notice») on different terms than the Terms following which the provisions of articles 9.1 to 9.3 shall apply mutatis mutandis save that:

(i) the «Offer Deadline» shall be the date which falls twenty (20) Business Days after the date of receipt of the Subsequent Transfer Notice; and

(ii) the «Terms» shall be the terms as set out in the Subsequent Transfer Notice.

Art. 10. Tag Along. If a Selling Shareholder wishes to sell any of its Shares to one or more persons as Third Party Buyer, the Remaining Shareholders may by serving notice on the Selling Shareholder require the Selling Shareholder to request from the Third Party Buyer, to purchase the Remaining Shareholders' Shares on a pro rata basis and at terms and conditions equal to the terms and conditions at which such transfer is to be made. For the avoidance of doubt, the Selling Shareholder must not sell its Shares if the respective acquirer (or any of its Affiliates) does not purchase the Remaining Shareholders' Shares.

Art. 11. Share Purchase Entitlements. Notwithstanding anything else contained in these Articles, in the event that ORC HOLDING or ORC FINANCING should become entitled to purchase or otherwise acquire Shares from any other party at a price other than the fair market value thereof at the time of purchase, ORC HOLDING or ORC FINANCING shall not be entitled to acquire such Shares itself but may designate an Affiliate of OMERS that is not exempt from tax under the Income Tax Act (Canada) to acquire such Shares in its place.

Chapter III.- Management**Art. 12. Management.**

12.1. The Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers») of at least 4 members (each a «Board Member») appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The Board Members need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed by four managers or the number of members determined by the General Meeting of Shareholders by a resolution of Shareholders (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon) in accordance with the provisions of article 18 and duly recorded in the minutes of such Meeting elected pursuant to the provisions of this article 12. The Shareholders shall at all times ensure that there are proposed as Board Members a sufficient number of Board Members that are actually executing their functions with regard to the management of the Company in Luxembourg (the «Resident Board Members») so that the Board of Managers shall at all time be made up of at least half of its members as Resident Board Members.

12.2. The Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders pursuant to article 18.4 which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

Art. 13. Board Proceedings.

13.1 Meetings of the Board of Managers shall be properly convened and held at such times as may be determined by the Board of Managers and, unless the Shareholders otherwise agree, not less than every six (6) months and at the Company's registered office in Luxembourg or such other place as the Board of Managers may from time to time determine. No meeting of the Board of Managers shall normally be convened on less than five (5) Business Days' notice given to all Board Members and accompanied by a list of the items on the agenda to be considered at the relevant meeting, but meetings of the Board of Managers may be convened by giving not less than 48 hours' notice to all Board Members if the interests of the Company would in the opinion of a Board Member be likely to be adversely affected to a material extent if the business to be transacted at such Board meeting were not dealt with as a matter of urgency or if all the Board Members agree.

13.2 All meetings of the Board of Managers shall be held in English unless the Board Members resolve otherwise in individual cases. Absent Board Members may be represented by other Board Members. Minutes are to be kept of each meeting of the Board of Managers, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda, the basic arguments discussed and the essential content of the resolutions of the Board of Managers. The Chairman shall sign the minutes and a copy of the minutes shall be sent to every Manager and be maintained by the Company in a special register. Any proxy document shall be attached to the minutes of the relevant meeting. Copies or extracts of minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise will also be signed by the Chairman.

13.3 Resolutions of the meetings of the Board of Managers shall in principle be adopted in meetings. However, to the extent permitted by law, resolutions of the meetings of the Board of Managers may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings, if under the specific circumstances an urgent decision is required and provided that no Manager participates in meetings (telephone conferences) telephonically from Germany.

Art. 14. Meeting of the Board of Managers.

14.1 No resolution may be passed at a Board Managers meeting unless a majority of Board Members are present or duly represented by proxy by any other Board Member present or represented.

14.2 If there is no quorum, a new Board of Managers meeting must be convened. This new Board of Managers meeting has a quorum for the items of the agenda for the Board of Managers meeting in which the absence of a quorum became evident if at least two (2) Board Members are present, provided that this was pointed out in the new invitation.

14.4 A written decision, signed by all Board Members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held, by the majority of the managers present or represented at such, unless otherwise agreed in the Shareholders' Agreement. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

14.5 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Board Members present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Board Member or by any person nominated by any Board Member or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 15. Board Powers, Binding Signatures.

15.1. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Manager has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles to the General Meeting or as may be provided herein.

15.2. The Company will be bound by the signature of any two Board Members of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (including by way of representation).

Art. 16. Board Indemnification.

16.1. The Board Members are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

16.2. Subject to the exceptions and limitations listed in article 16.3. below, any Shareholder who proposes the removal of a Board Member shall be responsible for and agrees with the other Shareholder to indemnify and keep indemnified the other Shareholders and the Company on demand against all losses, liabilities and costs which the other Shareholders or the Company may incur arising out of, or in connection with, any claim by the Board Member for wrongful or unfair dismissal or redundancy or other compensation arising out of the Board Member's removal or loss of office.

16.3. No indemnification shall be provided to any Board Member or officer:

16.3.1. Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

16.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

16.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

Art. 17. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Board Members or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Board Member or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

18.1. All Shareholders' decisions are taken by the General Meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

18.2. Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

18.3 The Shareholders meeting is convened by the Board of Managers or by any Shareholder representing at least twenty-nine (29) percent of the votes in the Company, by registered letter to all (other) shareholders, accompanied by the agenda. The period of notice for convening the Shareholders' meeting is at least two weeks and starts to run with the invitation being sent off. Compliance with periods of notice and formalities of convening the meeting and the notification of the agenda can be waived if all Shareholders agree.

18.4 Unless explicitly provided by the Articles, the shareholders meeting has a quorum if at least one Class A Shareholder and one Class B Shareholder are represented. Otherwise, a new Shareholders meeting must be convened in accordance with the terms of article 18.3. This new Shareholders' meeting has a quorum for the items of the agenda for the Shareholders' meeting in which the absence of a quorum became evident, regardless of the amount of share capital with voting rights that is represented, provided that this was pointed out in the new invitation.

18.5 The Shareholders' meeting is chaired by the person elected as chairman with a relative majority of the votes cast under the supervision of the oldest present Shareholder's representative prior to addressing the agenda. The chairman establishes that the Shareholders' meeting has a quorum and decides on the voting procedure, unless the Shareholders' meeting decides otherwise.

18.6 Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

18.7 The Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of Shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Chapter V.- Business year

Art. 20. Business year.

20.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

20.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers which prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

20.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Distribution right of Shares.

21.1 26.3% of the Profits shall be allocated to the A Shareholders (the «A Profits») and 73.7% of such Profits (the «B Profits») and together the «Profits») shall be allocated to the B Shareholders (the «Allocation Ratio»).

21.2 Profits mean the profits of the Company before charges related to the CPECs and allocation to the legal reserve determined by the Company (i) on a yearly basis, based on the annual accounts of the Company and as approved by the general meeting of the Shareholders (an «Annual Profit Occurrence»), and (ii) each time as need be (e.g. in case of a major divestment by the Company or one of its Subsidiaries or in the event of a liquidation or dissolution) and as required by one of the Shareholders on the basis of interim accounts prepared by the Board of Managers and approved by the general meeting of the Shareholders (each an «Exceptional Profit Occurrence»).

For the avoidance of doubt, Profits will be reduced by an amount of 5% of the net profits made during any relevant financial year to the legal reserve of the Company until such reserve reaches 10% of the subscribed capital of the Company and as long as the share capital of the Company is increased.

21.3 At the same general meeting at which the Shareholders approve the Annual Profit Occurrence or the Exceptional Profit Occurrence and resolve on the payment of dividends or on allocation of the profits to the A reserve and B reserve pursuant to article 21.2 above (each a «Relevant Distribution Date»), the Shareholders shall resolve that the Company shall, subject to article 18.6 above, make the profits available for distribution to the Shareholders and any related investors and shall remit at the same time, cash available for distribution/remittance to:

21.3.1 the A Shareholder either (i) by virtue of the rights attached to the A Shares as dividends, interim or otherwise, or distribution of share premium if any has been contributed by it or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a share redemption or a capital reduction or (ii) any liquidation surplus, as long as 26.3% of the profits are allocated to the A Shares; and

21.3.2 at the option of the B Shareholder, either

(i) to the B Shareholders either (i) by virtue of the rights attached to the B Shares as dividends, interim or otherwise, or distribution of share premium if any has been contributed by it or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a share redemption or a capital reduction or (ii) any liquidation surplus, and/or

(ii) to any related investors of the Class B Shareholder, holder of any debt instrument (the «Investor»), as any payment under the terms and conditions of such debt instrument,

it is being understood, that in no case shall the B Investors together under option (i) and option (ii) above be entitled to more than the B Profits. For the avoidance of doubt, any payments effected in accordance with the Allocation Ratio on a Relevant Distribution Date to an Investor under a redemption of the debt instrument, payment of interest or otherwise shall be charged against the B Profits so that the distribution rights of the B Shareholders are limited to the remaining B Profits, if any, and for the avoidance of doubt, any payment effected in accordance with the Allocation Ratio on a Relevant Distribution Date to the B Shareholders under a dividend payment, distribution of share premium or other reserves, share redemption, capital reduction or liquidation surplus shall also be charged against the B Profits so that any payment under the terms and conditions of convertible debt instrument to any Investors is limited to the remaining B Profits, if any.

Chapter VI.- Liquidation

Art. 22. Dissolution and Liquidation.

22.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

22.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with article 18.6.

22.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

22.4 In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the general meeting of Shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

22.5 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the Shareholders in compliance with the rules as set forth under articles 20 above.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 23. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 24. Definitions.

«Affiliate» in relation to a company, partnership or other legal entity means any Subsidiary of it or any Holding Company of it or any other Subsidiary of any such Holding Company;

«Budget» means at any time the then current the budget of the Company adopted from time to time;

«Business Day» means a day other than a Saturday or Sunday, on which the major retail banks in the City of London, Frankfurt, Munich and Luxembourg, are open for non-automated customer services;

«Business Plan» means at any time the then current business plan of the Company from time to time;

«CPECs» means the any convertible preferred equity certificates issued by the Company from time to time to be ultimately owned by an Affiliate of the Class B Shareholder;

«Holding Company» in relation to a company, partnership or other legal entity means a company, partnership or other legal entity which directly or indirectly holds at least the majority of the voting rights of that company, partnership or other legal entity or has the right to appoint or remove a majority of the board of directors or managers of that company, partnership or other legal entity or controls alone or, pursuant to an agreement with others, a majority of the voting rights of that company, partnership or other legal entity;

«Investors» means the Shareholders and the holders of the debt instruments;

«ORC Holding» means ORC HEIDI HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 12-14, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 124.976;

«ORC Financing» means ORC HEIDI FINANCING INC., a corporation incorporated and existing under the laws of Ontario, with registered office at 1 University Avenue Suite 700, Toronto, Ontario M5J 2P1, Canada and registered with the Ministry of Government Services Companies Branch, Ontario under the number 2125925;

«Related BGP Fund» shall mean any joint ventures, funds or other investment vehicles managed or directly or indirectly controlled by the Class A Shareholder, or any group entity to which the Class A Shareholder belongs to;

«Shareholders' Agreement» means any agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders;

«Subsidiary» of a company, partnership or other legal entity (the first company) means a company, partnership or other legal entity (the second company) in respect of which the first company directly or indirectly holds at least the majority of the voting rights or shares or other interests in the second company or has the right to appoint or remove at least the majority of the second company's board of directors or managers or controls alone or, pursuant to an agreement with others, at least a majority of the voting rights in that second company; and with respect to the Investors linked to the Class B Shareholder, also means a second company in which the Investors linked to the Class B Shareholder or a Holding Company does not have control derived from voting rights but owns shares or other interests which represent more than 50% of the fair market value of such second company provided that the Investors linked to the Class B Shareholder or the Holding Company has approval rights over the Business Plan (including the Budget) and over fundamental changes to the second company's business;

«Third Party Buyer» shall be an entity other than an Affiliate or a Related BGP Fund.»

Second resolution

The shareholders' meeting resolves to accept the resignation of BGP INVESTMENT S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97.795, as sole manager of the Company. Discharge will be granted to the resigning manager during the shareholders' meeting having to approve the first annual accounts of the Company.

Third resolution

The shareholders' meeting resolves to appoint the following person as managers of the Company for an undetermined period with immediate effect:

- Mark Dunstan, manager, born on 11 February 1962 in Melbourne, Australia, with professional address at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Class A Manager;
- Christian Terberger, manager, born on 27 October 1953 in Frankfurt am Main, with professional address at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Class A Manager;
- Ernst-Dieter Wiesner, bank director, born on 15 February 1945 in Neurode, Germany residing at 2, um Feitenkneppchen, L-8129 Bridel, Luxembourg, Class A Manager; and
- Mr. Mark Klym, director investments, born on 11 October 1965 in Scarborough, Ontario, Canada, residing at 130 Adelaide Street West, Toronto, Ontario, M5H 3P5, Class B Manager.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) BGP INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.795, Ici représentée par Corinne Petit, employée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donné à Luxembourg le 11 septembre 2007; et

2) ORC HEIDI HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.976, Ici représentée par Corinne Petit, employée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donné à Luxembourg le 11 septembre 2007.

Les procurations, signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés uniques de JADE MANAGEMENT HOLDING S.à r.l. (anciennement KPI RETAIL PROPERTY 33 S.à r.l.), (ci-après la «Société») une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.859, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, en date du 13 mai 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 août 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés depuis suivant un acte dressé par le notaire soussigné en date du 6 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lesquelles parties comparantes représentant l'intégralité du capital social ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de refondre complètement les statuts de la Société, qui auront alors la teneur suivante:

«Titre I^{er} - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée prenant la dénomination de JADE MANAGEMENT HOLDING, S.à r.l. et qui sera régie par la loi applicable à cette forme de société (ci-après la «Société»), et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Le siège social peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision prise lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés conformément aux stipulations prévues pour la modification des présents Statuts.

2.3 Cependant, le Conseil de Gérance de la Société (tel que défini à l'article 11.1 des Statuts) est autorisé à transféré le siège social de la Société à l'intérieur de Luxembourg-Ville.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière, de sûretés de toutes sorte et la gestion, le contrôle et le développement de ce portefeuille.

3.2 Un objet supplémentaire de la Société est d'offrir une assistance, par la voie d'emprunts, sûretés ou autre à ses filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, même non substantielle, à une société qui est directement ou indirectement actionnaire de la Société ou à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Liées»), étant entendu que la Société ne conclura une quelconque transaction qui pourrait entraîner son engagement dans une activité pouvant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société peut également s'engager dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société ne conclura pas une quelconque transaction qui pourrait entraîner son engagement dans une activité pouvant être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- agir en tant que «limited partner» dans un «limited partnership» allemand;
- emprunter de l'argent sous quelque forme que se soit ou obtenir un quelconque type de crédit et capter des fonds à travers des dérivés financiers ou autres, y compris, mais non seulement, par l'émission, sur une base privée, d'obligations, actions, billets, billets à ordre et autres instruments de crédit ou d'equity, l'utilisation de dérivés financiers ou autrement;
- avancer, prêter ou déposer de l'argent ou octroyer un crédit à, ou avec, une autre entité, ou souscrire ou acheter des instruments financiers émis par une entité du Luxembourg ou étrangère, avec ou sans garantie, dans des termes convenus;
- donner une garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, par un engagement personnel, par une hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs, actifs immobiliers (présents ou futurs), ou par tout ou l'une quelconque de ces méthodes, ou par tout administrateur, officier de la Société ou des Sociétés Liées, afin de mener à bien l'exécution de tout contrats ou obligations de la Société ou des Sociétés Liées, dans les limites fixées par la Loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut exercer toutes activités de nature juridique, commerciale, industrielle et financière estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets de même que toutes opérations liées directement ou indirectement au fait de faciliter la réalisation de ses objectifs dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II.- Capital social, Parts sociales**Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme d'un million d'Euros (EUR 1.000.000,-) représenté par sept cent mille (700.000) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales A», leurs détenteurs étant désignés ci-après comme les «Associés de Catégorie A») d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, et par trois cent mille (300.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales B», leurs détenteurs étant désignés ci-après comme les «Associés de Catégorie B») d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 En complément du capital social, il peut être institué un compte de prime d'émission auquel sera alloué toute prime d'émission payée lors d'un transfert de part sociale. Le montant de ce compte de prime d'émission sera librement disponible pour le ou les Associé(s).

5.3 La Société pourra racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des Parts sociales. Les Parts Sociales de la Société sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 7. Transfert des Parts sociales.

7.1 Nul Associé ne fera, ou n'acceptera de faire ce qui suit:

7.1.1 vendre, transférer, disposer, céder, mettre en gage, hypothèque, charge ou autre sûreté sur une Part Sociale ou prendre une participation sur une Part Sociale;

7.1.2 accorder une option, un droit ou un intérêt sur l'une quelconque des Parts Sociales ou prendre un intérêt sur une Part Sociale;

7.1.3 conclure un trust ou un contrat similaire relatif à toute Part Sociale ou tout intérêt sur toute Part Sociale en vertu duquel l'intérêt économique dans cette Part Sociale ou la prise de participation sur une Part Sociale est transféré à un tiers; ou

7.1.4 accepter l'un des points sus-mentionnés.

Art. 8. Transferts autorisés.

8.1 Nonobstant les stipulations de l'article 7, et conformément aux dispositions de la Loi, tout Investisseur peut:

8.1.1 transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un Affilié en vertu de l'article 8.4 ci-après;

8.1.2 transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un autre Investisseur suite à l'exercice du droit de préemption tel que stipulé à l'article 9 ci-après;

8.1.3 transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un autre Investisseur;

8.1.4 transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un Tiers Acheteur si tant est que les stipulations des articles 9 et 10 ci-après aient été respectées.

8.2. Nonobstant les stipulations de l'article 7, les Investisseurs de Catégorie B peuvent:

8.2.1 transférer ses Parts Sociales à toute personne avec le consentement préalable écrit des Associés A;

8.2.2 transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un autre Investisseur B;

8.2.3 transférer ses Parts Sociales aux Associés A.

8.3 Nonobstant l'article 7 ci-dessous, les Associés de Catégorie A peuvent:

8.3.1. transférer leurs Parts Sociales à tout tiers avec l'accord préalable des Associés de Catégorie B;

8.3.2. transférer leurs Parts Sociales à un autre Associé de Catégorie A ou à Fond BGP Lié (dans les conditions applicables aux Affiliés conformément à l'article 8.4), pourvu que les stipulations de l'article 9 soient respectées.

8.4 Nonobstant l'article 7 ci-dessous et conformément à l'exécution d'un acte d'adhésion à tout pacte d'associés, tout Associé peut transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un Affilié pourvu que l'Affilié détenant des Parts Sociales transfère à son tour immédiatement ses Parts Sociales à une personne qui est un Affilié s'il cesse d'être un Affilié des Associés.

Art. 9. Droits de préemption.

9.1 Si un Associé (l'«Associé Vendeur») désire transférer tout ou partie de ses Parts Sociales à un Tiers Acheteur, il doit au préalable faire une offre aux autres Associés (les «Associés Restants») par écrit (l'«Avis de Transfert») et à la Société énonçant les caractéristiques des parts sociales offertes (les «Parts Sociales Offertes») ainsi que le prix des Parts Sociales Offertes, tout en mentionnant d'autres termes telles que la date d'exécution, la responsabilité pour les évaluations, les sûretés et les indemnités, les termes de la résolution du prix d'achat sous des contrats d'entiercement s'il en existe, que l'Associé Vendeur est disposé à accepter (ensemble les «Termes»).

9.2 Les Associés Restants doivent, dans les 30 Jours Ouvrés à compter de l'Avis de Transfert (la «Caducité de l'Offre»), soit:

9.2.1 signifier à l'Associé Vendeur un écrit acceptant l'offre dans les Termes de l'Avis de Transfert (l'«Acceptation»);
ou

9.2.2 signifier à l'Associé Vendeur un écrit refusant l'offre comprise dans l'Avis de Transfert.

9.3 Lorsque tous les Associés Restants notifient une Acceptation (les «Associés Eligibles»), chaque Associé Eligible pourra prétendre à une portion des Parts Sociales Offertes de façon à ce que le nombre total cumulé de Parts Sociales détenues par chaque Associé Eligible représente l'ensemble des Parts Sociales détenues par tous les Associés Eligibles, et l'Associé Vendeur pourra transférer en conséquence lesdites Parts Sociales Offertes. Lorsque certains, mais non l'ensemble, des Associés Restants notifient une Acceptation, les Associés Eligibles ont le droit de notifier une Acceptation pour le même nombre de Parts Sociales que les Associés Restants sous dix (10) Jours Ouvrés en plus à compter de la Caducité de l'Offre.

9.4 Si aucun des Associés Restants ne signifie une Acceptation ou ne répond pas à l'Avis de Transfert avant la Caducité de l'Offre, l'Associé Vendeur, sujet au respect de l'article 9.5, aura alors le droit de vendre à un Tiers Acheteur dans les Termes ou dans des termes et conditions plus favorables à l'Associé Vendeur pendant une durée de trois (3) mois au plus à compter de la Caducité de l'Offre (la «Période de Vente»).

9.5 Si l'Associé Vendeur ne peut vendre toutes les Parts Sociales Offertes conformément à l'article 9.3 pendant la Période de Vente, l'Associé Vendeur peut soit:

9.5.1 retirer l'offre de vendre les Parts Sociales Offertes en délivrant un avis de retrait à la Société; soit

9.5.2 notifier un Avis de Transfert Subséquent (l'«Avis de Transfert Subséquent») dans des termes différents aux Termes pour lesquels les stipulations des articles 9.1 à 9.3 s'appliqueront mutatis mutandis, sauf que:

(i) la «Caducité de l'Offre» sera de vingt (20) Jours Ouvrés à compter de la réception de l'Avis de Transfert Subséquent;
et

(ii) les «Termes» seront les termes mentionnés dans l'Avis de Transfert Subséquent.

Art. 10. Tag Along. Si un Associé Vendeur désire vendre tout ou partie de ses Parts Sociales à une ou plusieurs personnes en tant que Tiers Acheteur, les Associés Restants peuvent demander, par avis notifié, à l'Associé Vendeur au Tiers Acheteur d'acheter les Parts Sociales des Associés Restants sur une base proportionnelle et dans des termes et conditions, équivalents aux termes et conditions dans lesquels ce transfert doit avoir lieu. Pour éviter tout doute, l'Associé Vendeur ne doit pas vendre ses Parts Sociales si l'acquéreur concerné (ou l'un de ses Affiliés) n'achète pas les Parts Sociales des Associés Restants.

Art. 11. Autorisations d'achat des Parts sociales. Nonobstant toute stipulation contraire énoncée dans les présents Statuts, dans l'hypothèse où ORC HOLDING ou ORC FINANCING seraient autorisés à acheter ou acquérir autrement d'une toute autre partie, à un prix autre que la juste valeur du marché au moment de l'achat, ORC HOLDING ou ORC FINANCING ne seront pas autorisés à acquérir lesdites Parts Sociales par elles-mêmes mais peuvent désigner un Affilié d'OMERS qui n'est pas exempté d'impôts en vertu de l'Income Tax Act (Canada) afin qu'il acquière ces Parts Sociales à sa place.

Titre III.- Gérance

Art. 12. Gérance.

12.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») d'au moins quatre membres (chacun un «Membre du Conseil») nommé en tant qu'organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux stipulations ci-après. Les Membres du Conseil n'ont pas besoin d'être Associés. Le Conseil de Gérance est composé de quatre membres ou par un nombre de membres déterminé en vertu d'une résolution des Associés lors d'une Assemblée Générale des Associés (à l'exception de la période pendant laquelle une ou plusieurs démissions et de nouvelles nominations ont lieu) conformément aux stipulations de l'article 18. Cette résolution sera dûment enregistrée dans les minutes de cette Assemblée composée conformément aux stipulations de l'article 12. A tout moment, les Associés doivent s'assurer qu'ils proposent, en tant que Membres du Conseil, un nombre suffisant de Membres du Conseil qui accomplissent actuellement leurs fonctions de gestion de la Société à Luxembourg (les «Membres du Conseil Résident») de façon à ce que la moitié des membres du Conseil de Gérance soit des Membres du Conseil Résident.

12.2 Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués de leur mandat par une décision de l'Assemblée Générale des Associés prise à la majorité simple conformément à l'article 18.4 et qui détermine les pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont réputés avoir été nommés pour une période indéterminée. Les Gérants peuvent être réélus et révoqués avec ou sans motif («ad nutum»), à tout moment.

Art. 13. Procédures au sein du Conseil.

13.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont dûment convoquées et tenues chaque fois que cela est requis par le Conseil de Gérance et, sauf si les Associés en décident autrement, tous les six (6) mois au moins, au siège social de la Société au Luxembourg ou à tout autre endroit déterminé à tout moment par le Conseil de Gérance. Aucune réunion du Conseil de Gérance ne sera convoquée moins de cinq (5) Jours ouvrés à l'avance par un avis donné à tous les Membres du Conseil dans lequel seront précisés les points à l'ordre du jour de la réunion. Néanmoins, des réunions du Conseil de Gérance peuvent être convoquées au moins quarante-huit (48) heures à l'avance par un avis donné à tous les Membres du Conseil si tous les Membres du Conseil sont d'accord ou si, de l'avis d'un Membre du Conseil, les intérêts de la Société

peuvent être affectés de façon négative si l'affaire en cause devant être discutée lors de la réunion n'est pas traitée de manière urgente.

13.2 Toutes les réunions du Conseil de gérance sont tenues en anglais sauf si le Conseil de Gérance en décide autrement au cas par cas. Les Membres du Conseil absents peuvent se faire représenter par un autre Membre du Conseil. Des résolutions écrites sont gardées pour chaque Conseil de Gérance, énonçant le lieu et la date de la réunion, les participants, l'ordre du jour, les affaires discutées et l'essence des résolutions prises par le Conseil de Gérance. Le Président signe les résolutions, une copie de ces résolutions est envoyée à chaque Gérant et une est gardée dans les livres de la Société. Toute procuration est jointe aux résolutions prises lors de la réunion. Les copies et extraits des résolutions, qui peuvent être produites en justice ou autre, sont également signées par le Président.

13.3 Les résolutions des réunions du Conseil de Gérance sont en principe adoptées lors des réunions. Cependant, et dans la mesure où cela est autorisé par la Loi, des résolutions pourront être adoptées en dehors de réunions, par écrit, par fax, e-mail, téléphone ou visioconférence, sans qu'il soit nécessaire de respecter les dispositions décrites précédemment relativement à la convocation de telles réunions, si dans des circonstances spécifiques où une décision urgente est nécessaire et dans la mesure où aucun Gérant ne participe aux réunions par téléphone (conférences téléphoniques) depuis l'Allemagne.

Art. 14 Réunion du Conseil de Gérance.

14.1 Nulle résolution ne peut être adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance à moins que la majorité des Membres du Conseil soit présente ou qu'ils soient dûment représentés par une procuration donnée à un autre Membre du Conseil présent ou représenté.

14.2 Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée. Cette nouvelle réunion du Conseil de Gérance atteindra le quorum suivant le même ordre du jour que celui de la réunion ayant connu un défaut de quorum, si au moins deux (2) Membres du Conseil sont présents, pourvu que cela ait été signalé lors de la nouvelle convocation.

14.3 Une résolution écrite, signée par tous les Membres du Conseil, est nécessaire et valable si tant est qu'elle ait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance, valablement convoquée et tenue avec la majorité des gérants présents ou représentés, sauf stipulation contraire dans le Pacte d'Associés. Une telle décision peut être inscrite dans un seul et même document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

14.4 Les résolutions d'une réunion du Conseil de Gérance sont signées par tous les Membres du Conseil présents ou représentés lors de la réunion. Les extraits seront certifiés par un Membre du Conseil ou par toute autre personne désignée par un Membre du Conseil ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 15. Pouvoirs du Conseil, Signatures autorisées.

15.1 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration tombant dans l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas spécialement réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale seront dévolus au Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société et non réservées par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale ou par ce qui peut être prévu ici.

15.2 La Société est valablement engagée par la signature de deux des Membres du Conseil de la Société, ou par la signature individuelle ou conjointe de l'une des personnes ou des personnes à qui le pouvoir de signature a été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux des Membres du Conseil (y compris par la voie de la représentation).

Art.16. Indemnisation du Conseil.

16.1 Les Membres du Conseil ne sont pas personnellement responsables de l'endettement de la Société. En tant qu'agents de la Société, ils ne sont responsables que de l'accomplissement de leurs devoirs.

16.2 Sous réserve des exceptions et limites posées par l'article 16.3 ci-après, tout Associé qui propose la révocation d'un Membre du Conseil sera tenu et s'accordera avec l'autre Associé pour indemniser et continuer à indemniser les autres Associés et la Société sur demande en cas de pertes, de responsabilités et de coûts que les autres Associés ou la Société pourront supporter suite, ou en rapport avec, toute plainte du Membre du Conseil suite à un renvoi injustifié ou injuste, à un licenciement économique ou autre compensation faisant suite à la révocation ou la perte de ses fonctions par un Membre du Conseil.

16.3 Aucune indemnité n'est due à un Membre quelconque du Conseil ou fondé de pouvoir:

16.3.1 en cas de responsabilité de la Société ou de ses associés pour de fraude, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

16.3.2 concernant toute affaire pour laquelle il aura été reconnu avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

16.3.3 dans l'hypothèse d'une transaction, sauf si ladite transaction a été approuvée par un tribunal compétent ou par le Conseil de Gérance.

Art. 17. Conflits. Aucun contrat, aucune transaction entre la Société et tout autre entité ne sera affecté ou rendu nul par le fait qu'un ou plusieurs Membre(s) du Conseil ou fondés de pouvoir y ait un intérêt ou par le fait qu'il soit un gérant, administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une telle entité. Tout Membre du Conseil ou fondé de pouvoir de la Société qui agit en tant que gérant, administrateur, officier ou employé d'une entité avec laquelle la Société doit passer un contrat ou autrement entreprendre une affaire ne doit pas, uniquement en raison de ses liens avec cette autre entité, être empêché d'analyser, voter ou agir sur tout aspect d'un tel contrat ou d'autres affaires.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée générale de ou des associés - Droit de vote.

18.1 Toutes les décisions des Associés sont prises lors de l'Assemblée Générale des Associés. Cependant, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire quand le nombre des Associés n'excède pas vingt-cinq, dès lors, les résolutions des Associés pourront valablement être prises par écrit. Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute décision valable prise par écrit (le cas échéant) représentera l'assemblée générale des Associés en tant qu'organe de la Société.

18.2 Tout Associé peut prendre part à toutes Assemblées Générales ou résolutions écrites. Chaque Associé a un nombre de droit de vote équivalent au nombre de Parts Sociales qu'il détient et peut valablement agir lors d'une assemblée des Associés par procuration.

18.3 L'assemblée des Associés est convoquée par le Conseil de Gérance ou par tout Associé disposant au moins vingt-neuf (29) pour cent des droits de vote dans la Société, par le biais d'une lettre recommandée adressée à tous les (autres) Associés faisant figurer l'ordre du jour. Le délai pour convoquer l'assemblée des Associés ne peut être inférieur à deux semaines et commence à courir à compter de l'envoi de la notification. Si tous les Associés y consentent, ils peuvent renoncer aux délais et aux formalités de convocation de l'assemblée et de notification de l'ordre du jour.

18.4 Sauf stipulation contraire des Statuts, l'assemblée des Associés atteint le quorum si au moins un Associé de Catégorie A et un Associé de Catégorie B sont représentés. Dans le cas contraire, une nouvelle assemblée des Associés doit être tenue conformément à l'article 18.3. Cette nouvelle assemblée peut décider sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée pour laquelle le quorum n'était pas suffisant, sans égard au montant du capital social assorti de droits de vote qui est représenté, et pourvu que cela ait été reflété dans la nouvelle invitation.

18.5 L'assemblée des Associés est présidée par la personne élue en tant que président avec une majorité relative des votes exprimés sous la supervision du représentant de l'Associé présent le plus âgé avant d'adresser l'ordre du jour. Le président constate que l'assemblée des Associés atteint le quorum et décide sur la procédure à suivre pour le vote, sauf si l'assemblée des Associés en décide autrement.

18.6 Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par les Statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

18.7 Les Associés ne peuvent changer la nationalité de la Société autrement que par l'accord unanime des Associés. Toute autre modification des statuts requiert l'approbation de la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans l'hypothèse d'un associé unique, ledit associé exerce l'ensemble des pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Titre V.- Année sociale

Art. 20. Année sociale.

20.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

20.2 Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés par le Conseil de Gérance qui dresse un inventaire comprenant l'indication de valeurs actives et passives de la Société.

20.3 Tout Associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Répartition des droits des Parts sociales.

21.1 26.3% des Bénéfices seront alloués aux Associés A (les «Bénéfices A») et 73.7% de ces Bénéfices (les «Bénéfices B») et ensemble les «Bénéfices») seront alloués aux Associés B (le «Ratio de Distribution»).

21.2 Les Bénéfices signifient les bénéfices de la Société avant toute déduction des charges en rapport avec les CPECs et l'affectation à la réserve légale déterminés par la Société (i) annuellement sur la base des comptes annuels de la Société et tels qu'approuvés par l'assemblée générale des Associés (une «Survenance d'un Bénéfice Annuel»), et (ii) chaque fois que cela est nécessaire (par exemple, lors d'un dessaisissement majeure de la Société ou d'une de ses Filiales, ou dans l'hypothèse d'une liquidation ou dissolution) et requis par un des Associés sur la base des comptes intermédiaires préparés par le Conseil de Gérance et approuvés par l'assemblée générale des Associés (chacune, une «Survenance d'un Bénéfice Exceptionnel»).

Pour éviter tout doute, les Bénéfices seront réduits d'un montant de 5% des bénéfices nets réalisés durant l'année financière considérée, montant qui sera alloué à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que ladite réserve atteigne 10% du capital social souscrit de la Société et aussi longtemps que capital social de la Société est augmenté.

21.3 Lors de l'assemblée générale pendant laquelle les Associés approuvent la Survenance d'un Bénéfice Annuel, ou la Survenance d'un Bénéfice Exceptionnel, et décident du paiement de dividendes ou de l'allocation des bénéfices à la réserve A et à la réserve B conformément à l'article 21.2 ci-dessus (chacune une «Date de Distribution Pertinente»), les Associés décideront également que la Société, conformément à l'article 18.6 ci-dessus, rendra les bénéfices distribuables aux Associés et à tous investisseurs liés et remettront au même moment l'argent disponible pour la/le distribution/versement à:

21.3.1 l'Associé A soit (i) à raison des droits attachés aux Parts Sociales A en tant que dividendes, intérimaires ou pas, ou de la distribution de la prime d'émission, s'il y en a, à laquelle il a contribué ou d'autres réserves, s'il y en a, ou le remboursement du capital en vertu d'un rachat de part ou d'une réduction du capital ou (ii) tout surplus de liquidation, aussi longtemps que 26,3% des bénéfices sont alloués aux Parts Sociales A; et

21.3.2 de l'avis de l'Associé B soit

(i) aux Associés de Catégorie B soit (i) à raison des droits attachés aux Parts Sociales B en tant que dividendes, intérimaires ou autres, ou de la distribution de la prime d'émission s'il y en a, à laquelle il a contribué ou d'autres réserves, s'il y en a, ou le remboursement du capital en vertu d'un rachat de part ou d'une réduction du capital ou (ii) tout surplus de liquidation, et/ou

(ii) aux investisseurs liés à l'Associé de Catégorie B, détenteur d'un instrument de crédit (l'«Investisseur»), comme tout paiement opéré selon les conditions de tel instrument de crédit, étant entendu que, les Investisseurs B ne percevront en aucun cas plus que les Bénéfices B conformément à l'option (i) et l'option (ii) ci-dessus. Pour éviter tout doute, tous les paiements effectués au profit d'un investisseur en accord avec le Ratio de Distribution à une Date de Distribution Pertinente, lors du rachat d'un instrument de crédit, du paiement d'intérêt ou autre, sera prélevé sur les Bénéfices B de sorte que les droits de distribution des Associés B sont limités aux Bénéfices B restants, s'il en existe. Et pour éviter tout doute, tout paiement effectué au profit des Associés B en accord avec le Ratio de Distribution à une Date de Distribution Pertinente, lors d'un paiement de dividendes, d'une distribution d'une prime d'émission ou d'autres réserves, du rachat de parts sociales, d'une réduction du capital ou du paiement du surplus de liquidation, sera également prélevé sur les Bénéfices B de sorte que tout paiement intervenu dans les conditions d'un instrument de crédit convertible à tous Investisseurs est limité aux Bénéfices B restants, s'il en existe.

Titre VI.- Liquidation

Art. 22. Dissolution et Liquidation.

22.1 la Société ne peut être dissoute à raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé unique ou de l'un des Associés.

22.2 La liquidation de la Société est décidée par l'assemblée des Associés conformément à l'article 18.6.

22.3 La liquidation est suivie par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui déterminent ses (leurs) pouvoirs et rémunération(s).

22.4 Dans l'hypothèse d'une dissolution de la Société, celle-ci est liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, et qui sont nommés par l'assemblée générale des Associés déterminant ses (leurs) pouvoirs et honoraires. Sauf stipulation contraire, les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la vente des actifs et le paiement des dettes de la Société.

22.5 Le surplus résultant de la vente des actifs et le paiement des dettes est distribué parmi les Associés conformément aux règles énoncées sous l'article 20 ci-dessus.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Tous les sujets qui ne sont pas réglés par les présents Statuts seront régis par la Loi.

Art. 24. Définitions.

«Affilié», en rapport avec une société, un partenariat ou toute autre entité légale, signifie toute Filiale de celui ci ou toute Société Mère de celui-ci ou toute autre Filiale d'une telle Société Mère;

«Budget» signifie le budget de la Société adopté à tout moment;

«CPECs» signifie tout convertible preferred equity certificates émis par la Société à tout moment et qui seront finalement détenus par un Affilié d'un Associé de Catégorie B;

«Filiale» d'une société, partenariat ou autre entité juridique (la première société) signifie une société, partenariat ou autre entité juridique (la seconde société) par rapport à laquelle la première société détient directement ou indirectement au moins la majorité des droits de vote, actions ou autres intérêts dans la seconde société ou dispose du droit de nommer ou révoquer au moins la moitié des gérants ou administrateurs de la seconde société, ou contrôle seul, ou en vertu d'un contrat avec d'autres, au moins la majorité des droits de votes dans la seconde société. Relativement aux Investisseurs liés à l'Associé de Catégorie B, cela signifie également une seconde société dans laquelle les Investisseurs liés à l'Associé de Catégorie B ou une Société Mère ne dispose pas d'un contrôle issu des droits de vote mais détient des actions ou autres participations représentant plus de 50% de la juste valeur du marché de la seconde société, pourvu que les Investisseurs liés à l'Associé de Catégorie B ou à la Société Mère dispose de droits d'approbation sur le Projet Commercial (incluant le Budget) et sur les modifications fondamentales des affaires de la seconde société.

«Fond Lié BGP» signifie toutes joint-ventures, tous fonds ou instruments d'investissement gérés ou contrôlé directement ou indirectement par un Associé de Catégorie A, ou toute entité du groupe auquel appartient l'Associé de Catégorie A;

«Investisseurs» signifie les Associés et les détenteurs d'instruments de crédit;

«Jour Ouvré» signifie un jour autre que le samedi et le dimanche pendant lequel la plupart des banques commerciales de la Cité de Londres, Francfort, Munich et Luxembourg, sont ouvertes pour les services clientèles non automatisés;

«ORC Holding» signifie ORC HEIDI HOLDINGS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, créée et existant conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 124.976;

«ORC Financing» signifie ORC HEIDI FINANCING INC, une corporation créée et existant conformément aux lois de l'Ontario, ayant son siège social au 1 University Avenue Suite 700, Toronto, Ontario, M5J 2P1, Canada et immatriculée auprès du Ministère du Gouvernement, Branche du Services des Sociétés à Ontario sous le numéro 2125925;

«Pacte d'Associés» signifie tout pacte d'associés qui peut être conclu entre les Associés à tout moment;

«Projet Commercial» signifie le projet commercial de la Société à tout moment;

«Société Mère» en rapport avec une société, un partenariat ou toute autre entité légale signifie une société, un partenariat ou toute autre entité juridique qui détient directement ou indirectement au moins la majorité des droits de vote de cette société, partenariat ou autre entité juridique, ou qui a le droit de nommer ou de révoquer une majorité des administrateurs ou gérants de cette société, partenariat ou autre entité juridique, ou qui contrôle seule ou, conformément à un contrat avec des tiers, une majorité des droits de vote de cette société, partenariat ou autre entité juridique;

«Tiers Acheteur» signifie toute entité autre qu'un Affilié ou un Fond Lié BGP.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'accepter la démission de BGP INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.795, en tant que gérant unique de la Société. Le gérant démissionnaire sera déchargé de ses fonctions durant l'assemblée générale des associés approuvant les premiers comptes annuels de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer les personnes suivantes comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:

- Mark Dunstan, gérant, né le 11 février 1962 à Melbourne, Australie, ayant son adresse professionnelle au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Gérant de Catégorie A;

- Christian Terberger, gérant, né le 27 octobre 1953 à Frankfort Main, ayant son adresse professionnelle au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Gérant de Catégorie A;

- Ernst-Dieter Wiesner, directeur de banque, né le 15 février 1945 à Neuode, Allemagne, résidant au 2, um Feitenkneppchen, L-8129 Bridel, Luxembourg, Gérant de Catégorie A; et

- Mark Klym, directeur des investissements, né le 11 octobre 1965 à Scarborough, Ontario, Canada, résidant au 130 Adelaide Street West, Toronto, Ontario, M5H 3P5, Gérant de Catégorie B.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille Euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg. Les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007. LAC/2007/27415. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007135646/5770/785.

(070157655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Park Capital Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 121.962.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 novembre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation M. Goeres

Référence de publication: 2007135561/231/15.

(070157157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Finghold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 75.647.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2007.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Davide Murari, Président du Conseil d'Administration

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / O. Conrard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135492/43/25.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00868. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Fancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 123.197.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2007.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / O. Conrard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135493/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00866. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Fincompas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 87.401.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2011.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / O. Conrard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135494/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00861. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

SO.GE.AS., Société Générale des Assaisonnements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 38.798.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 16 octobre 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 29 mai 2007 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Graham Wilson, employé, au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société ALTER AUDIT Sàrl, ayant son siège social, au 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / S. Desiderio

Président / Administrateur

Référence de publication: 2007135502/43/31.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01934. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Hua Yuan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 99, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 118.484.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007135504/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00201. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Fang S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 43.653.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Olivier Conrad, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2007.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

S. Desiderio / O. Conrad

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135491/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2007, réf. LSO-CK01320. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Geam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 128.422.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2010.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

S. De Meo / V. Thill

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135490/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00869. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Intefin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 95.314.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 25 septembre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / V. Thill

Référence de publication: 2007135483/43/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00912. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4010 Esch-sur-Alzette, 18, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 39.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

135677

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

FOOTLOCKER BELGIUM B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135523/503/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02028. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4010 Esch-sur-Alzette, 18, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 39.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

FOOTLOCKER BELGIUM B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135522/503/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02029. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

**DB Financials Group S.A., Société Anonyme,
(anc. VieVestment Group S.A.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.412.

In the year two thousand and seven, on the twentieth day of September.

Before us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

ASG 1 HOLDING CYPRUS LIMITED, a company organised under the laws of Cyprus, having its registered office at Nikis & Kastoros, 2 Synyka Building, CY 1087 Nicosia, Cyprus, registered with the Nicosia registrar of Companies under number HE 165283,

here represented by Jacob Mudde, private employee of the company EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., having his professional address at 46A, avenue J. F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy with substitution, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed in the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of VieVestment GROUP S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy, RCS B 116.412, incorporated by notarial deed on the 13th of April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1388 of 19th of July 2006;
- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the name of the company into DB FINANCIALS GROUP S.A.

Second resolution

The sole partner decides to amend article 1 of the Articles of the Company which shall read as follows:

« **Art. 1. Name.** There is hereby established a company in the form of a société anonyme under the name of DB FINANCIALS GROUP S.A. (hereinafter the «Company»).»

135678

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about one thousand euros (€ 1,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person represented as stated here above, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holders of the appearing person acting in their here above stated capacities, known to the notary by their name, surname, civil status and residence, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

ASG 1 HOLDING CYPRUS LIMITED, société constituée selon les lois de Chypre ayant son siège social à Nikis&Kastoros, 2 Snyka Building, P.C. 1087 Nicosie, Chypre, immatriculée au registre des sociétés de Nicosie sous le numéro HE 165283,

ici représentée par Monsieur Jacobus Mudde, employé privé de la société EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration avec substitution, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société VieVestment GROUP, S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, RCS B 116.412, constituée suivant acte notarié du 13 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1388 du 19 juillet 2006.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la société en DB FINANCIALS GROUP S.A.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article premier des statuts de la société qui apparaîtra comme suit:

« **Art. 1^{er} . Dénomination sociale.** Il est formé par les présentes une société anonyme qui adopte la dénomination DB FINANCIALS GROUP S.A. (ci-après la «Société»).»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille euros (€ 1.000.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ès qualités qu'ils agissent, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Mudde, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, LAC/2007/29608. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 novembre 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007135691/202/76.

(070157846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Hesper Grund und Boden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

HESPER GRUND UND BODEN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135517/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02008. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070156863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

PE & PE S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 98.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

PE & PE S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135515/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02011. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070156866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Giolu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.213.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2008.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / V. Thill

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007135489/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00872. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Datacenter Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 41, Z.A. Am Bann.

R.C.S. Luxembourg B 77.200.

L'an deux mille sept, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DATACENTER LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Leudelange, constituée suivant acte notarié en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 19 du 11 janvier 2001. Les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 5 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 731 du 27 avril 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Houwen, demeurant professionnellement à Leudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pierre Paul Boegen, demeurant professionnellement à Leudelange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Xavier Buck, demeurant professionnellement à Leudelange.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification des Statuts relative aux pouvoirs des administrateurs.
2. Acquisition d'actions de la société par elle-même, conformément aux dispositions des articles 49-2 et suivants de la loi du 10 août 1915.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer les pouvoirs de signature accordés aux administrateurs et décide qu'à l'avenir la société sera valablement engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Par ailleurs, l'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Seconde résolution

Conformément aux dispositions des articles 49-2 et suivants de la Loi du 10 août 1915 modifiée par la Loi du 24 avril 1983, l'Assemblée étudie l'acquisition par la société de mille quatre cents (1400) actions au porteur de catégorie «A» de DATACENTER LUXEMBOURG SA. La présente autorisation est donnée pour une durée de un (1) an et pour un prix d'acquisition de cinquante deux mille cinq cents euros (52.500,- €).

L'Assemblée constate que:

1. l'acquisition de ces actions ne permet pas à la société de détenir plus de 10% du capital souscrit;
2. l'acquisition de ces actions n'a pas pour effet que l'actif net de la société devienne inférieur au capital souscrit;

3. l'opération ne porte que sur des actions entièrement libérées

Les conditions posées par l'article 49-2 de la Loi du 10 août 1915 modifiée par la Loi du 24 avril 1983 étant remplies, l'Assemblée déclare valide l'acquisition de titres aux conditions énumérées ci-dessus. Conformément aux dispositions de l'article 49-5, il est rappelé que les actions acquises, bien que de type «A», ne confèrent pas de nouveau droit de vote à la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Houwen, P. Boegen, X. Buck, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2007. Relation: LAC/2007/33155. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007135616/242/62.

(070157721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Dalwood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 133.355.

— STATUTS

L'an deux mille sept, le six novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société anonyme SANISTO FINANCE S.A. avec siège à 24 de Castro Street, Wickams Cay 1, Road Town, Tortola, BVI, déposé au registre de commerce sous le numéro 456519, ici représentée par Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, né à Berchem, le 28 janvier 1965, demeurant à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

2) La société anonyme AMARO SHIPPING S.A. avec siège à 24 de Castro Street, Wickams Cay I, Road Town, Tortola, BVI, déposé au registre de commerce sous le numéro 480.079, ici représentée par Monsieur Marc Van Hoek, préqualifié, en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DALWOOD S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

La société pourra également créer des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à quarante mille euros (40.000,- €), divisé en quatre cents (400) actions de cent euros (100,- €) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
1) La société SANISTO FINANCE S.A., préqualifiée	399
2) La société AMARO SHIPPING S.A., préqualifiée	1
Total:	400

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quarante mille euros (40.000,- €) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et téléfax, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque administrateur.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commence le jour et finit le 31 décembre 2007.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le 3^e jeudi de juin de chaque année à 15.30 heures, sauf jour férié le lendemain ouvrable, et pour la première fois en 2008.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

- 1.- le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un pour une durée de 1 an;
- 2.- sont nommés administrateurs:
 - a) Monsieur Marc Van Hoek, préqualifié (administrateur)
 - b) Monsieur Domenico Scarfo, consultant, né à Celle di Bulgheria (I), le 12 avril 1956, demeurant à CH-6900 Lugano, 1 riva Albertolli, (administrateur)
 - c) La société à responsabilité limitée DIRECTOR S.à.r.l. (RC B 95.613) avec siège à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau (administrateur)
3. est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée LUXFIDUCIA S.à.r.l. (RC B 71.529) avec siège à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau,

4. le siège social de la société est fixé à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Van Hoek, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 novembre 2007, Relation: EAC/2007/13816. — Reçu 400 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 novembre 2007.

G. d'Huart.

Référence de publication: 2007136188/207/100.

(070157197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Agence Immobilière PEIFFER-SCHMIT, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7481 Tuntange, 23, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 99.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

AGENCE IMMOBILIERE PEIFFER-SCHMIT S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135512/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02015. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Chippewa S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 108.158.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme CHIPPEWA S.A.H., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 26 avril 2005, publié au Mémorial C numéro 1048 du 17 octobre 2005, est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 108.158,

2.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière du capital représenté par mille (1.000) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 12 des statuts.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle.

Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

8.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2007. Relation: MER/2007/1568. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007136226/232/39.

(070158545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Projektierung und Planungsgesellschaft Echternach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6450 Echternach, 40, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 95.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

PROJEKTIERUNG UND PLANUNGSGESELLSCHAFT ECHTERNACH S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135509/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01999. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Armaca Invest S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 109.406.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme ARMACA INVEST S.A.H., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1290 du 29 novembre 2005, et est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 109.406,

2.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière du capital représenté par mille (1.000) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 12 des statuts.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

8.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2007. Relation: MER/2007/1570. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007136227/232/39.

(070158546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Limpertsberg Grund und Boden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

LIMPERTSBERG GRUND UND BODEN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007135505/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK02004. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070156858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Kianka S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 99.808.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme KIANKA S.A.H., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 2 mars 2004, publié au Mémorial C numéro 526 du 19 mai 2004, est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 99.808,

2.- Le comparant, es-qualité qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière du capital représenté par mille (1.000) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 12 des statuts.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

8.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2007. Relation: MER/2007/1563. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007136228/232/39.

(070158543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Medinvest International (Invecom Management) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 76.357.

EXTRAIT

Il est à noter que INVECOM MANAGEMENT S.A., gérant de MEDINVEST INTERNATIONAL (INVECOM MANAGEMENT) Sca a son siège social établi au 38, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007135965/5878/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02960. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070157458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Berwick Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 95.656.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme BERWICK HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Fernand Unsen, de résidence à Diekirch, en date du 12 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 338 du 1^{er} juillet 1997, est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 95.656,

2.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière part du capital représenté par cent vingt-cinq (125) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

7.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2007, Relation: MER/2007/1569. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007136229/232/39.

(070158542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Clairefontaine Invest S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 111.333.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme CLAIREFONTAINE INVEST S.A.H., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Pierre Probst, de résidence à Ettelbruck, en date du 30 septembre 2005, publié au Mémorial C numéro 305 du 10 février 2006, est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 111.333,

2.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière du capital représenté par mille (1.000,-) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 15 des statuts.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

8.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 2 novembre 2007, Relation: MER/2007/1566. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 novembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007136225/232/40.

(070158548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2007.

Sensata Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 114.569.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of October.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of SENSATA MANAGEMENT COMPANY S.A. (formerly S&C MANAGEMENT COMPANY S.A.), a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114569, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 8 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 979, on 18 May 2006 (the «Company»). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 19 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1462, on 29 July 2006.

The meeting was opened at 3.30 p.m. with Hubert Janssen, residing in Torgny (Belgium), who appointed as secretary Flora Gibert, residing in Luxembourg in the chair

The meeting elected as scrutineer Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the resignation of Mr. Michel van Krimpen from his mandate as director of the Company;
2. Discharge to Mr. Michel van Krimpen for the exercise of his mandate as director of the Company;
3. Appointment of Mr. Jacques de Patoul as new director of the Company with immediate effect and until the general meeting called to approve the accounts as of 31 December 2007;
4. Acknowledgement of the appointment of ERNST & YOUNG as statutory auditor of the Company;
5. Amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of incorporation of the Company as follows:
«The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 30th June at 10:00 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.»

6. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented by proxy, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole of the corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and were fully aware of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

After duly considering each item of the agenda, the general meeting, unanimously, takes the following resolutions:

First resolution

Further to a resignation letter signed by Mr. Michel van Krimpen on 6 August 2007 which will remain attached hereto as Schedule 1, the general meeting resolves to accept the resignation of Mr. Michel van Krimpen from his duties as director of the Company.

135689

Second resolution

The general meeting resolves to grant full discharge to Mr. Michel van Krimpen for the exercise of his mandate as director of the Company.

Third resolution

The general meeting resolves to appoint Mr. Jacques de Patoul, jurist, born on 10 January 1980 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as new director of the Company, with immediate effect and until the general meeting called to approve the annual accounts as of 31 December 2007.

The general meeting declares that further to the above resolutions, the board of directors of the Company is henceforth composed as follows:

- Mrs. Ailbhe Jennings;
- Mr. Serge Walid Sarkis;
- Mr. Jacques de Patoul.

Fourth resolution

The general meeting acknowledges that ERNST & YOUNG S.A., with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, should have been appointed as statutory auditor of the Company at the date of the incorporation of the Company rather than PricewaterhouseCoopers, as decided at the general meeting of shareholders following the incorporation of the Company and mentioned in the notarial deed of 8 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 979, on 18 May 2006.

The general meeting resolves to approve and ratify the appointment of Ernst & Young as statutory auditor with effect as of 8 February 2006 and for a period ending at the general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the Company as of 31 December 2007.

Fifth resolution

The general meeting resolves to amend the first paragraph of article 8 of the articles of incorporation of the Company as follows:

«The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on 30th June at 10.00 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.»

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand two hundred Euro.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by their name, first name, civil status and residence, these persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie:

Une assemblée générale extraordinaire des associés de SENSATA MANAGEMENT COMPANY S.A., une société anonyme ayant son siège social à 9A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114569, constituée par un acte du notaire soussigné en date du 8 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 18 mai 2006, numéro 979 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 19 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 juillet 2006, numéro 1462.

L'assemblée s'est ouverte à 15.30 heures, sous la présidence de Hubert Janssen, demeurant à Torgny (Belgique) qui désigne comme secrétaire Flora Gibert, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Approbation de la démission de M. Michel van Krimpen de son mandat d'administrateur de la Société;
2. Décharge à M. Michel van Krimpen pour l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société;
3. Nomination de M. Jacques de Patoul en tant que nouveau administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007;
4. Approbation de la nomination de ERNST & YOUNG en tant que commissaire aux comptes de la Société;
5. Modification du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois d'octobre à 30 juin à 10 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.»

6. Divers.

II. Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexes aux présentes, les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que conformément à liste de présence, la totalité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée et tous les associés déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à une lettre de démission signée par M. Michel van Krimpen le 6 août 2007 qui restera annexée au présent acte, l'assemblée générale décide d'accepter la démission de M. Michel van Krimpen de son mandat d'administrateur de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière à M. Michel van Krimpen pour l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer M. Jacques de Patoul, juriste, né le 10 janvier 1980 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que nouveau administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale déclare que, suite aux résolutions ci-dessus, le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Mme. Ailbhe Jennings;
- M. Serge Walid Sarkis;
- M. Jacques de Patoul.

Quatrième résolution

L'assemblée générale confirme que ERNST & YOUNG S.A. avec siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, aurait dû être nommé comme commissaire aux comptes de la Société à la date de constitution et non PricewaterhouseCoopers S.à r.l. tel que décidé par l'assemblée générale des actionnaires ayant eu lieu immédiatement après la constitution de la Société et tel que mentionné dans l'acte notarié du 8 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 18 mai 2006, numéro 979.

L'assemblée générale décide d'approuver et de ratifier la nomination de ERNST & YOUNG en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet au 8 février 2006 et jusqu'à l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois d'octobre à 30 juin

à 10 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille deux cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Gibert, A. Hoffmann, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2007, Relation: LAC/2007/33497. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007135671/211/176.

(070157889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2007.

A.B. Hôtels S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.186.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 26 octobre 2007 que

1. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
2. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.

Signature

Le liquidateur

Référence de publication: 2007134548/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2007, réf. LSO-CK01622. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Fläkt Woods Finance (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 85.987.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49415 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007134558/211/11.

(070155794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Heinen Frères et Cie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7432 Gosseldange, 111, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 42.907.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007134550/718/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10012. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Effen Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 122.212.

—
RECTIFICATIF

Avis rectificatif de l'extrait des résolutions enregistrées à Luxembourg le 7 août 2007 Référence L070104477.06 déposés pour le compte de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.212

Lors de la nomination des administrateurs: M. Francesco Squeo, M. Nicola Nardari et Mme Nerina Cucchiario, il fallait lire:

M. Francesco Squeo, administrateur catégorie A, né le 20 août 1968 à Torino (I), demeurant professionnellement, rue de la Reine 2, L-2418 Luxembourg.

M. Nicola Nardari, administrateur catégorie A, né le 13 février 1969 à Treviso (I), demeurant professionnellement, boulevard Royal 25A, L-2449 Luxembourg.

Mme Nerina Cucchiario, administrateur catégorie B, née le 4 octobre 1964 à Gemona (I), demeurant professionnellement, rue de la Reine 2, L-2418 Luxembourg, et non Administrateur comme inscrit sur le formulaire déjà déposé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EFFEN INVESTMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007134227/2192/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2007, réf. LSO-CK00822. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Gardula Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Artisanale Z.A.R.E. ouest.

R.C.S. Luxembourg B 64.897.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007134420/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00292. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2007.

Capitalia Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 9.197.

—
Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration du 30 octobre 2007 que:

- Monsieur Turchi Enrico est coopté comme Administrateur (adresse professionnelle rue Alphonse Weiker, 4 L-2721 Luxembourg)

- Messieurs Mauro Micillo, Administrateur-délégué et Paolo Renza ont donné leurs démission comme Administrateurs de la société

- Le mandat de délégué a la gestion journalière de Monsieur Maurizio Marinucci n'a pas été renouvelé

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CAPITALIA INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007133921/8296/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02777. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2007.

Société Immobilière Privée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 79.866.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 novembre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

Référence de publication: 2007135164/231/14.

(070156800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Koch Chemical Technology International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 93.554.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 48854 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007135165/211/11.

(070156681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Babcock & Brown BBGP (Sweden) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.120.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 novembre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour J. Seckler

Le notaire

M. Goeres

Référence de publication: 2007135166/231/15.

(070156599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Sopoka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 28.848.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 novembre 2007.

P. Bettingen
Notaire

Référence de publication: 2007135167/202/12.

(070157084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Limanon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 117.781.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 30 juin 2006, acte
publié au Mémorial C n^o 1718 du 14 septembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIMANON INVESTMENTS S.à r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007135174/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01938. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Art Divin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9284 Diekirch, 10, rue de la Sûre.
R.C.S. Luxembourg B 96.505.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

Pour ordre
EUROPE FIDICIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007135172/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2007, réf. LSO-CK00259. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Yellow Star Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 42.607.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007135173/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2007, réf. LSO-CK03072. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Tiger Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 117.414.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49457 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007135150/211/11.

(070156966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Mansana Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.780.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 30 juin 2006, acte publié au Mémorial C n ° 1717 du 14 septembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MANSANA INVESTMENTS S.à r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007135192/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01880. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 novembre 2007.

Boobsy Corp. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 70.903.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 17 octobre 2007, enregistré à Luxembourg A.C., le 19 octobre 2007, LAC/2007/31689, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société: 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

- que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 octobre 2007.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007134576/211/22.

(070155986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2007.

Acquatica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 39.729.

Extrait des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 23 janvier 2007

Le Conseil d'administration renouvelle Monsieur Francesco Signorio, directeur de société demeurant au 10, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, aux fonctions de Président du Conseil d'administration et ce pour un mandat allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2012.

Le Conseil d'administration renouvelle Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés demeurant au 10, rue Michel Welter, Luxembourg, aux fonctions et d'Administrateur délégué, lequel aura en cette qualité tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports de la société avec les banques et ce pour un mandat allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2012.

Le Conseil d'administration renouvelle Monsieur Gino Federici, directeur de société demeurant au 107, Viale Italia, I-19124 La Spezia (Italie), aux fonctions d'Administrateur délégué, lequel aura cette qualité tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports de la société avec les banques et ce pour un mandat allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2012.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007134779/1134/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2007, réf. LSO-CK02986. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070156486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2007.

Onslow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 97.991.

—
EXTRAIT

En date du 10 octobre 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Joost Tulkens, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 1^{er} août 2007.
- Monsieur Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet 1^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007134780/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2007, réf. LSO-CK02498. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070155976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2007.
